

Majorité municipale

Une détermination positive

Le marathon des vœux est terminé, mais cette tribune est pour nous l'occasion de vous souhaiter une année de confiance retrouvée, de bonheur et de joie collectifs et individuels.

Notre équipe ne lâche rien ni sur notre territoire, ni sur le centre-ville de Mont de Marsan et ni sur les grands dossiers.

La réalisation de la portion de ligne à grande vitesse Bordeaux-Hendaye doit être un tournant historique du développement de notre région, comme l'ont été l'installation de la préfecture à Mont de Marsan en 1790 et celle de la BA 118 au lendemain de la seconde guerre mondiale. De ces tournants, qui, au-delà de l'aménagement de notre territoire, conditionnent notre futur pour les décennies à venir.

En outre, les élus, quelles que soient leurs étiquettes politiques, et les acteurs économiques de notre territoire se mobilisent pour qu'à court terme la ligne de TER Mont de Marsan – Bordeaux soit rénovée et électrifiée. Cela permettra d'améliorer le confort des trajets du quotidien et de faire gagner aux utilisateurs de précieuses minutes de trajet.

Ce n'est pas parce que toutes les villes de notre strate voient leur centre souffrir et les rideaux des commerces se baisser les uns après les autres que nous devons nous résigner. Nous ne limiterons pas le débat sur le centre-ville à la seule problématique du stationnement. Il est un outil parmi d'autres pour renforcer la fréquentation. Tous les jours, nous rencontrons des commerçants et des propriétaires d'immeubles du centre. Ils sont en première ligne avec nous dans cette bataille.

Nous sommes étonnés de la stratégie du groupe Orange qui entend délocaliser sa boutique en périphérie de la Mont de Marsan alors que l'État, actionnaire de cette société, plaide la cause et s'engage pour les centres-villes. Le Maire et les élus de la majorité feront le maximum pour tenter d'inverser cette décision nationale. Car, si vu depuis Paris, Mont de Marsan n'est qu'un point sur la carte, pour nous, le maintien de cette boutique dans sa zone actuelle est d'une importance capitale.

La requalification de l'entrée Nord-Est de notre ville et le sauvetage des 300 emplois menacés est à l'arrêt. Essentiellement à cause de la décision « étonnante » prise par la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC), laquelle est confirmée par la Commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) dans 95% des cas. Notre volonté de requalifier l'entrée principale de Mont de Marsan et de sauvegarder les emplois tout en protégeant notre centre-ville demeure intacte.

Quant à la réforme des rythmes scolaires, ce n'est pas parce que le Gouvernement Hollande avait fait passer en force la réforme Peillon que nous devons décider dans la précipitation le maintien des 4,5 jours ou le retour à la semaine des 4 jours. Notre préoccupation est entièrement consacrée à l'étude de l'impact des temps scolaires sur nos enfants. Il n'est nulle question d'enjeux financiers. Nous nous refusons de regarder cette problématique à travers le seul prisme financier. Notre PEDT a été jugé positif par tous les acteurs : les associations de parents d'élèves, les enseignants, le Directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) des Landes. Nous avons fait le choix d'une organisation qualitative validée par des réunions, des échanges, des comités de pilotage ; bref, il faut être de mauvaise foi pour dire qu'il n'y a eu aucune concertation sur ce sujet. Notre détermination est positive, et notre méthode de travail privilégiera toujours l'échange au dogme.

Pour plus d'informations, consulter le site internet: www.primaire2016.org

Liste UnAutreMont2 / C. Dayot, H. Bayard, B. Tortigue, M.-C. Bourdieu, C. Davidson, F. Heba, É. Darteyron, C. Picquet, J.-P. Gantier, C. Dupouy-Ventrepol, G. Chauvin, M. Crozes, A. Vignau-Tuquet, C. Couturier, B. Rouffiat, Chantal Planchenault, N. Tachon, S. Cheddad, P. Haurie, J.-M. Batby, M. Bancon, G. Parella, O. Di Lorenzo, A. Buchi, A.-M. Pita-Dublanc, M. Mège, J. Lamaison, Ph. Eyraud, C. Taillé, J.-F. Lagoeyte, Geneviève Darrieussecq / contact@unautremont2.fr / Permanence des adjoints au maire tous les samedis matin de 10h à 12h à l'Hôtel de Ville

Opposition municipale

Malage, un désaveu cinglant !

Le revers subi par M. Dayot sur le dossier de la zone commerciale de Malage ne l'autorise pas, pour autant, à raconter n'importe quoi. Or, c'est ce qu'il fait !

Cette stratégie n'abusera personne. Le procédé est grossier ! M. Dayot n'hésite pas à se dire victime "d'un tripatoillage politique" ou de "récupération politicienne".

Il s'avère que la Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAC) qui est une autorité administrative totalement indépendante a rejeté le projet soutenu par M. Dayot à une très large majorité (8 voix contre, 2 voix pour). Il est à noter que cette CNAC réexamine complètement le dossier. À titre d'exemple, elle avait émis un avis défavorable au projet de la Storim qui devait s'installer à Haut-Mauco alors que la Commission Départementale avait donné son feu vert.

Il convient de rappeler qu'au départ, nous n'étions pas contre ce projet de Malage. Il était alors évoqué la restructuration de l'entrée de ville et un simple transfert des surfaces commerciales existantes (Carrefour et sa galerie marchande et les commerces longeant l'avenue).

À l'arrivée, il s'agissait d'une zone commerciale de plus de 43 000 m² intégrant de nouvelles activités ! (Par comparaison, la surface du Grand Moun est de 39 000 m²). Il s'agissait donc d'un projet surdimensionné et muet sur la définition et le financement de la restructuration de l'avenue du maréchal Juin. À un moment où chacun peut constater les effets négatifs du Grand Moun sur le centre ville, le projet de Malage devenait aberrant.

La CNAC confirme notre analyse, n'en déplaît à M. Dayot, et précise notamment que :

"le projet ne précise pas quelles seront les autres enseignes qui se déplaceront ni ce que deviendront les locaux que ces enseignes quitteront ; par conséquent, les conditions de réalisation du projet global restent incertaines ; (...) selon l'étude réalisée par le cabinet Pagniez, le centre ville de Mont-de-Marsan connaît un taux de vacance commerciale de l'ordre de 16 % ; un tel projet est de nature à fragiliser encore plus l'animation du centre ville d'autant plus que les cellules commerciales lui seront éloignées ; (...) le projet architectural ne présente aucune caractéristique de la région ; les bâtiments envisagés seront principalement revêtus d'un bardage métallique sans valeur architecturale notable ; le projet ne contribuera pas à l'amélioration de l'environnement et à l'entrée de ville de Mont de Marsan...". L'avis est consultable sur le site de la CNAC (www.entreprises.gouv.fr/cnac/decisions-cnac). Édifiant !

Le promoteur du projet déclarait dans l'édition du quotidien local du 24/01/2018 : "Si le problème, la pierre d'achoppement, c'est le recyclage du Carrefour, eh bien il n'a qu'à rester là. J'ai déjà été contacté par deux autres enseignes qui sont intéressées par ce projet. Je vais déposer un autre dossier avec une autre enseigne".

En plus de vouloir tuer le centre ville, c'est maintenant Carrefour qui est menacé !

Sans commentaires !

Liste Nous le ferons ! Alain Baché, Jean-Michel Carrère, Renaud Lagrave, Renaud Lahitète, Didier Simon et Babette Soullignac / Nous contacter : gaucherepublicit@free.fr

Vœux hypocrites des politiques et journalistes !

Mes vœux sincères pour cette nouvelle année sont de ne plus voir nos policiers, nos soldats, nos pompiers, nos gendarmes, nos surveillants pénitentiaires, nos médecins et personnels hospitaliers, ces hommes et femmes anges gardiens de notre république, de notre nation, se faire agresser, insulter, caillasser au quotidien, nos voitures, poubelles, mobiliers urbains se faire dégrader, incendier impunément ; de ne plus voir cette haine envers notre drapeau arraché, déchiré, brûlé, notre marseillaise se faire siffler, huer, nos valeurs, nos us et coutumes, notre histoire se faire bafouer, controverser. Ne jamais oublier nos aïeux, ces patriotes qui se sont battus et morts pour cette «liberté, égalité, fraternité» mise à mal depuis ces dernières décennies. Si aujourd'hui afficher fièrement notre beau drapeau tricolore à nos fenêtres, sortir en uniforme dans nos rues est perçu comme un acte raciste, d'incitation à la haine, anti républicain, anti européen, anti mondialiste, alors nous sommes tombés bien bas. Je suis triste de voir ma France, ce pays de mon enfance dans cet état où l'on peut ressentir un recul de la démocratie et une hypocrisie rampante, une presse censurant à tour de bras, notre liberté d'expression bâillonnée et nos droits de réponse ignorés. Nous, montoises, montois, français, patriotes pouvons encore inverser cet engrenage infernal et pitoyable. Affichons clairement nos valeurs, notre identité, nos racines et soyons en fiers.

Liste Mont de Marsan Bleu Marine / Michaël Aulnette / michael.fr40@gmail.com

La démocratie locale mise à mal

Les conseils d'école ont été amenés à se prononcer sur une décision déjà prise par Mont-de-Marsan Agglomération concernant le maintien des rythmes scolaires à 4 jours et demi, décision prise sans avoir demandé l'avis ni aux parents d'élèves ni aux enseignants. Il n'y a eu aucun débat, aucun argument, aucune explication. Entendre ensuite à la radio que les parents ont été consultés et que les discussions ont lieu en toute transparence est vraiment de mauvaise foi...

Cela ressemble au même déni de démocratie concernant la pose des compteurs Linky. La majorité municipale n'a pas accepté la proposition de l'élue Mont2Gauche, à savoir que, à défaut d'un moratoire (comme l'ont déjà fait 500 communes), les élus organisent au moins une réunion d'information à destination des citoyens. N'est-ce pas un minimum dans une démocratie ?

Pourquoi ce mépris des citoyens ? Pourquoi refuser d'informer les gens et de leur demander leur avis ? Sommes-nous trop stupides pour comprendre ?

Voilà ce que cela donne une politique de droite !

Liste Mont2Gauche / Céline Piot / www.mont2gauche.fr / celine.piot@netcourrier.com